

Le bilan carbone des secteurs agricole et forestier européens peut-il se rétablir ?

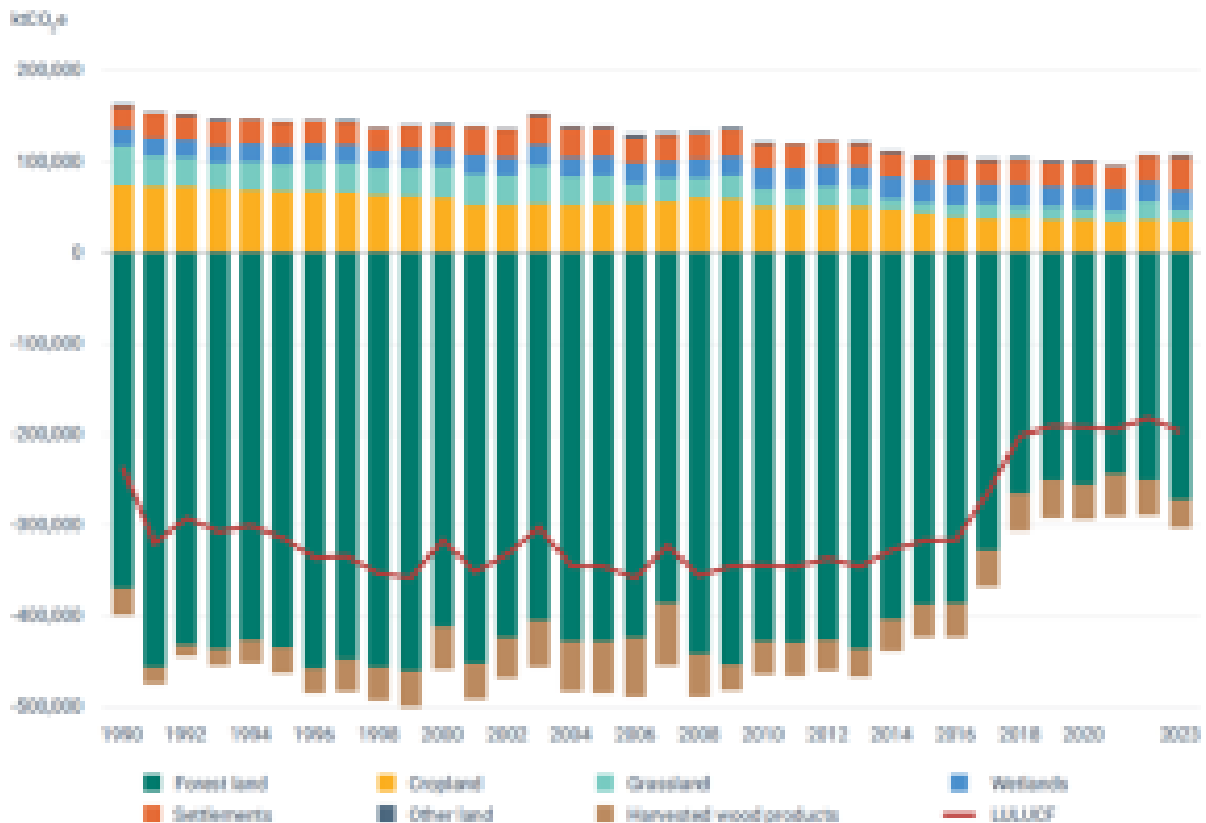
22 septembre 2025

L'Agence européenne pour l'environnement a publié, en juin 2025, un rapport qui évalue les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre (GES), dans le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF). Le rapport explore les méthodes et leviers disponibles pour améliorer le bilan carbone de ce secteur. Il présente et utilise différents jeux de données géospatiales et des projections pour quantifier les émissions.

Le secteur UTCATF est le seul capable d'absorber du carbone à grande échelle. En 2023, il a constitué un puits compensant environ 6 % des émissions brutes de GES de l'Union européenne (UE). Néanmoins, entre 2014 et 2023, sa capacité d'absorption des GES a diminué de 30 % par rapport à la décennie précédente (figure). Ce déclin, multifactoriel, est particulièrement lié au secteur forestier : peuplements forestiers plus vieux qui absorbent le carbone à un rythme plus lent, augmentation des récoltes de bois, accélération de la décomposition du carbone due au changement climatique, perturbations naturelles (incendies, sécheresses, ravageurs), etc.

Les terres cultivées sont les principales sources nettes d'émissions de GES du secteur UTCATF, notamment en raison du drainage des sols organiques (ex. tourbières) et de l'artificialisation de terres riches en carbone. Les projections actuelles indiquent que l'objectif de l'UE en matière d'absorptions UTCATF, pour 2030 (-310 MtCO_{2e}), risque fortement de ne pas être atteint.

Évolution des émissions et des absorptions de carbone dans le secteur UTCATF (LULUCF) européen



Source : Agence européenne pour l'environnement

L'amélioration du bilan carbone du secteur passe par la protection des stocks de carbone et par la hausse des absorptions. Les leviers disponibles sont nombreux : gestion forestière durable, utilisation de la biomasse comme matériau de construction, réhumidification des tourbières, prévention de l'artificialisation des sols, etc. Ces mesures augmentent par ailleurs la résilience des écosystèmes.

Les auteurs insistent sur l'importance de disposer de données et de méthodes fiables pour estimer les stocks et les émissions de carbone dans le secteur UTCATF, notamment en forêt. Pour cela, les données géospatiales, la télédétection et la modélisation sont essentielles. Des données de meilleure qualité permettront de mieux suivre la progression vers les objectifs climatiques pour le secteur, tels que ceux fixés par la Loi européenne sur le climat, notamment par la version révisée du règlement sur le secteur UTCATF.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : [Agence européenne pour l'environnement](#)